

I.F.A.M.

Directeur des cours: J.-L. Saby
Tél.: 0033 553 87 91 95

**FÉDÉRATION FRANÇAISE DES
TAI CHI CHUAN TRADITIONNELS**

78 rue de Rennes, 75006 PARIS,
Tél.: 45-43-03-96

**COLLÈGE EUROPÉEN DES ENSEIGNANTS DU
YANGJIA MICHUAN TAIJI QUAN**

c/o Jean-Claude Trap,
56, rue du Dr Mangeney, F-68100
MULHOUSE, Tél.: (1) 89 65 51 12

**AMERICAN WEST YANGJIA MICHUAN
TAIJIQUAN ASSOCIATION (AWYMTA)**

Sam Tomarchio, président
535 Liberty St. #203
El Cerrito, CA 94530, USA
Tél.: 510 527 2058

**ASYMTA (association suisse du
yangjia michuan taiji quan)**

Luc Defago, président
87 bd. Carl-Vogt
1205 GENEVE
TÉL.: (022) 800 22 50

**WORLD YANGJIA MICHUAN TAIJIQUAN
FÉDÉRATION(CANADA)**

RR#1 Moser's River, Nova Scotia, BOJ
2KO, CANADA, Tél./Fax.: (902) 347 2250

ASSOCIATION TRILOGOS

Ardito Gianvittorio
Via O. Regnoli 10/L, 00152 Roma/ITALIA
TÉL.: (065) 833 27 91, TÉL. + FAX 834 85 63

**THE RUSSIAN ASSOCIATION OF YANGJIA
MICHUAN TAIJIQUAN**

86 Vavilova St., Apt. 40
Moscow 117261, RUSSIA
TÉL.: (7) 095 938 5124
FAX.: (7) 095 938 5000

**THE YANGJIA MICHUAN TAIJIQUAN
ASSOCIATION INT'L, TAIWAN**

32-2F Fuguo Road
Shih-lin, Taipei, 111, Taiwan, ROC
Tél.: (02) 837-1779
Fax: (02) 837-2258
Contact: Wang Yen-nien

**THE YANGJIA MICHUAN TAIJIQUAN
TEACHERS' ASSOCIATION INT'L, TAIWAN**

32-2F Fuguo Road
Shih-lin, Taipei, 111, Taiwan, ROC
Tél.: (02) 837-1779
Fax: (02) 837-2258
Contact: Wang Yen-nien

**THE YANGJIA MICHUAN TAIJIQUAN CLUB
OF SOUTH AFRICA**

18, Kidbrooke Place
P.O. Box 801, 7200 Hermanus
RÉP. D'AFRIQUE DU SUD
Tél.: (0283) 61842
Contact: Maureen Poole

THE TAI CHI CENTER ASTWOOD STUDIO

19 Astwood Mews,
London SW7 4DE, England
Tél.: (44) 171 373 2331
Fax.: (44) 171 243 8929

TOKYO TAI KYOKKEN AOI KAI

Koengi Kita 2 33 5
Suginamiku, Tokyo, JAPAN
TÉL.: (81) 3 3339 6875

TAI KYOKKEN SHINKI KAI

2-1-6 Shironouchi St., Nada-ku
Kobe City, Hyogo Prefecture, JAPAN
TÉL.: (81) 78 861 8973

**YANGJIA MICHUAN TAIJI QUAN FEIZHOU
XICHUI**

Denis Banhero
03 BP881 Abidjan 03
CÔTE D'IVOIRE

Le Yangjia Michuan

Le bulletin du Yangjia
Michuan Taiji Quan

楊家秘拳太極拳會



*Amicale du Yangjia
Michuan taiji quan*

bulletin no 30 janv. 1999

Président: Jean-Luc Perot, Ecole de la Main Franche,
18 av. Léopold II, 5000 Namur, Belgique

Sommaire

mot du président	3-5
important	6-7
amicale	8-16
associations	17
technique	18-24
forum	25-33
revue de presse	34-35
matériel	36-37
stages/rencontres	38-40
calendrier	41-43
cotisations	44-47
adresses utiles	48

info de Taïwan:

«Maitre Wang reçoit des distinctions :

Me Wang Yennien vient de recevoir le prix de la culture et des arts pour ses prestations dans le domaine des arts martiaux, ce prix est décerné pour la sixième fois depuis sa création en 1993. L'Association Nationale du Taiji Quan de style Yang a donné un banquet en l'honneur de Maitre Wang pour ses accomplissements et l'Association Nationale de la République de Chine a également organisé un banquet au Palais National des Sports pour féliciter Maitre Wang. La cérémonie de remise des prix a eu lieu au mémorial Sun Yatsen, grandiose. La cérémonie ainsi que des interview ont passé à la télévision nationale.

Il est possible d'obtenir des cassettes vidéos de de la cérémonie dès janvier 1999. Renseignez-vous auprès de l'Amicale.»

Le petit mot du président

Novembre 98 – après les Rencontres de l'Amicale

Beaucoup de participants, du personnel et des locaux accueillants, un grand beau temps et des montagnes ravissantes..., nos hôtes sont bien influents et bien avisés; qu'ils en soient remerciés.

S'est posée du système de choix des ateliers et des animateurs lors des repas. Priorité aux grandes gueules ou aux pieds agiles ? La version silencieuse est plus agréable pour les organisateur du tableau quotidien. L'horaire est proposé, les participants viennent inscrire un thème de leur choix et les animateurs font de même.

J'ai animé 10 ateliers qui m'inspirent quelques réflexions sur la pratique.

1. Le réveil matinal: Il y a beaucoup d'espace à explorer dans la mise en place et le développement des mouvements de base – pour faire résonner leurs effets avant – pendant et après.
2. Les formes: la fluidité des mouvements, le passage d'un mouvement à l'autre et la continuité de la ligne énergétique à travers les séquences sont à affiner pour mieux faire sentir l'intention ; un point de départ, un développement, un aboutissement et la mutation.
3. Tui shou: Clarifier les étapes depuis l'éducation de la sensibilité, le sens de soi et le sens de l'autre jusqu'à l'urgence du combat.
4. Nei Gong: Le travail interne de type RenMai/DuMai n'est pas la seule manière d'aborder l'intériorité et la qualification de style interne n'est pas dépendante de cette formulation exclusive.

Et enfin l'A.G. Les membres du C.A. sont chargés de rendre compte des différents aspects de la gestion de l'Amicale pendant l'année écoulée ; au président de les synthétiser pour mettre en évidence la vie et le projet du groupe. Je n'ai pas réussi à le faire en direct et j'en suis désolé. Voici un essai a posteriori.

Taijiqaneuses, taijiqaneurs du YJMTJQHL
Vous êtes heureux !
vous êtes nombreux ! Près d'un millier,

vous êtes généreux ! Le style se propage en Europe et même en Afrique.

Le trésor se porte bien mais cela ne nous dispense nullement de trouver des fonds pour soutenir nos projets. L'idée d'un stage d'enseignement organisé par l'Amicale me semble excellente.

Les enseignants seraient remboursés de leur frais et auraient ainsi l'occasion de s'adresser à une audience européenne pour faire connaître leur travail. En retour cela leur permettrait peut-être de bénéficier d'un soutien financier pour développer et propager le style.

Nous avons du petit matériel à vendre, des outils didactiques et bientôt une plaquette de présentation officielle.

Si vous vous décidez à écrire, le bulletin pourrait être le lieu de rencontre de toutes les questions qui nourrissent le travail du C.A.

La pratique du TaiJiQuan ne va pas de soi, questionnez-la, formulez vos impressions, vos interrogations, vos critiques ; partagez vos acquis ou vos manques. Plus on donne, plus on reçoit.

Si la conscience européenne s'affirme, les institutions se cherchent encore – restons à l'écoute, actifs et participants mais ne nous laissons pas leurrer par des publicités ronflantes. Il existe des dispositions légales en matière d'enseignement, de reconnaissance et d'organisation, sachons nous en inspirer.

Voilà, les prochaines rencontres sont confirmées pour l'ATA en 99 et Strasbourg en 2000 et nous avons même une candidature pour le XXI siècle.

Claudy Jeanmougin a transmis la charge de trésorier à Françoise Angrand, nous le remercions chaleureusement pour tout le travail effectué, le soin et le soutien qu'il apportera à la passation de responsabilité.

Merci également à Anne Dourday qui a remis la gestion du stock et à xxxx ? qui l'a acceptée. Grâce à Jean-Luc Pommier nous disposons d'un site internet, la communication en plus grand !

Merci enfin à tous les membres du C.A. qui continuent le travail et merci au TaiJiQuan.

Place à de nouvelles aventures en 99 et au plaisir de revoir maître Wang aux grandes vacances d'été.

Après avoir clôturé la séance, je clos ici mon propos.

Le président

Bonne année 1999

Namur, décembre 98.

Chers amis du YangJia Michuan TaiJiQuan,

C'est l'hiver !

La terre se replie sur elle même, elle fait le gros dos, gelé ; le ciel se retire, il ne nous couvre plus ou si peu de son ventre solaire.

Debout sur un dos gelé et sous un ventre froid, il faut nous préserver à l'intime, pour tenir jusqu'à l'aube, jusqu'au printemps en nourrissant le feu des réserves engrangées à la belle saison.

Temps de dépouillement et de simplification : liberté créatrice de l'homme, soumis à la vie cosmique mais capable de sur-vie.

C'est en soi qu'on cultive la vitalité, qu'on marie le ciel et la terre en des noces fécondes.

Temps de l'amour pour le sempervirens, le buis ou le sapin, l'homme toujours vert ; la lumière luit dans l'obscur, poussière scintillante sur fond de velours noir.

Temps de l'amour aussi pour se réchauffer directement au cœur et au corps de l'autre ou à table, dans la convivialité : le gras de la bête, le sang de la terre et l'eau de vie, le feu de la bûche ou le feu des lumières.

Triste et malheureux celui qui n'a pas de feu !

Feu de l'esprit pour discerner dans l'obscurité les traces de la lumière

Feu du cœur pour caresser l'amour souvent caché sous une bonne couche de givre

Feu du corps pour fondre la froideur, la froidure ou la frigidité

Feu de la cuisson aussi pour attendrir les chairs et marier les saveurs

Voilà, au cœur de l'hiver et pour l'année nouvelle je vous souhaite d'entretenir le feu, sous tous ses régimes avec beaucoup de joie et de bonheur. Prudence pour traverser le feu qui brûle et qui consume.

Bonne mort et bonne renaissance, le vieil homme est mort, vive l'amour.

Eh ben ! Et le TaiJiQuan alors ?

Chutttttt.... C'est un outil pour activer le Feu.

Le président

C Concernant WYN 99

important

A la suite de plusieurs appels téléphoniques, nous croyons bon d'apporter quelques précisions par rapport au document qui vous a été adressé.

1. Une petite erreur de date:

Le stage 2 dure bien trois jours, du 23 au 25 juillet.

2. Programme du stage 3:

Les huit techniques d'épée comme introduction aux applications martiales de l'épée. Il ne s'agit pas durant cette pratique d'apprendre une forme d'épée. Le stage consiste à travailler les huit techniques de base de l'utilisation de l'épée. Ces huit techniques s'appliquant à toutes les formes. Le pré-stage que nous organisons à ce propos portera sur l'apprentissage de la forme de l'épée ancienne ou nouvelle selon le désir des stagiaires. Ceci pour familiariser les débutants avec le maniement de l'arme.

3. Stage du Collège des enseignants du 25 juillet

Ce stage est organisé par le Collège. Mais, pour des raisons purement pratiques, la gestion des inscriptions a été confiée à WYN 99 qui s'arrangera ensuite avec le Collège. L'inscription à ce stage passe donc par WYN 99. Notez que la structure d'accueil sera réservée en priorité à ceux qui enchaînent avec le stage 3, celui de l'épée. Pour les autres, nous ferons de notre mieux et si le Centre est complet, nous retiendrons des chambres d'hôtes ou des chambres dans les hôtels les plus proches. De toute façon, au moindre problème vous serez avertis par courrier.

WIN 99
BP 3002 - 49017 Angers Cedex 01

6

A l'intention des «écrivains» de notre bulletin

important

La mise-en-page de ce bulletin est effectuée sur Macintosh. Pour ce faire il est **impératif** que vous suiviez la marche-à-suivre présentée ci-dessous afin que vos articles figurent dans notre revue.

❖ Si vous avez un ordinateur:

vous nous faites parvenir une disquette (ou un e-mail) **en format Word 5.0 ou en fichier RTF**. Ni la mise-en-page, ni la police utilisées ne sont importantes.

✍ Si vous n'avez pas d'ordinateur:

vous postez vos documents **un mois avant les délais d'envoi** mentionnés ci-dessous à:

Jacques Lombard, 3 rue du Passage,
67117 Ittenheim, FRANCE
Tél.: 03 88 69 05 11

ou à

Jean-Luc Pommier, 63 rue de Seine
94400 Vitry, FRANCE
Tél/fax: (0033) 0146 80 39 28,
e-mail: pommier@msh-paris.fr

Ces deux «braves» se chargeront de faire la saisie de vos textes.

Voici les délais d'envoi des articles :

- le 15 mars - le 15 septembre - le 15 décembre

pour les envois e-mail: defago@mail.iprolink.ch
ou: Pascal.Fessler@medecine.unige.ch

pour les envois de disquettes:

LUC DEFAGO,
87 bd. Carl Vogt,
1205 GENEVE / SUISSE

PASCAL FESSLER,
9 ch. de la Boisserette,
1208 GENEVE / SUISSE

7

C

ompte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 8 novembre 1998 à St Jorioz (Hte Savoie)

Le 8 novembre 1998, au centre de vacances «Le pré du lac» (St Jorioz, 74 France), les membres de l'Amicale se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation écrite faite par le Conseil d'Administration, en date du 2 octobre 1998.

Le décompte des membres présents fait ressortir 26 membres totalisant 28 voix (2 voix pour l'ATA Angers comptant plus de cent cotisants et une procuration de l'Ecole de la Montagne Dorée, confiée à Luc Defago).

Le Président Jean-Luc Pérot ouvre la séance à 21h20 en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

Bilan moral et rapport d'activités

Le Président effectue un rapide bilan moral et rappelle les grandes lignes qui ont guidé son action cette année, à savoir 1) favoriser les rencontres et les échanges, le partage des pratiques et des interrogations dans le respect de la forme enseignée par Me Wang Yen Nien, 2) faire connaître notre style à l'extérieur et éveiller nos membres à une conscience européenne, 3) rester à l'écoute des demandes de chacun. En ce qui concerne ce dernier point, peu de demandes ont été formulées et le Président en profite pour rappeler que la vie de l'Amicale dépend surtout du dynamisme de ses membres.

Le bilan moral est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Bilan financier

a. Compte de résultats 97/98

Dépenses		Recettes	
Frais Financiers	366,43	Adh. Groupes 96/97	3300,00
Frais Divers de gestion	1983,87	Adh. Groupes 97/98	17450,00
Déplacement administratif	1137,90	Adh. Individus 97/98	2700,00
Frais Poste	1644,52	Bulletin	360,00
Assurance	849,00	Produit financier	441,90
Bulletins	10032,00	Bulletin	360,00
Téléphone	2443,83	K7 audio	110,00
Publicité	402,00	Eventails	1350,00

8

Relations étranger	1450,00	K7 USA	1725,11
		Renc. Amicale Caen	3111,85
		Livre WYN T1	2396,00
		Livre WYN T2	315,90
Total dépenses	20790,30	Total recettes	33260,76
		Solde	12470,46

b. Bilan au 3 novembre 98

ACTIF		PASSIF	
Provision	20000,00	A nouveau	27112,99
Immobilisation	890,00	Report ex. 98/99	10820,00
STOCKS		A payer	20120,00
Stocks WYN T1 (10)	3580,00		
Stocks WYN T2 (13)	5631,40		
Stocks K7 audio	350,00		
Stocks éventails	4400,00		
Total stocks	13961,40		
A RECEVOIR			
A recevoir	2100,00		
Rencontre Annecy	10000,00		
Total à recevoir	12100,00		
DISPONIBILITES			
Banque suisse	FF 667,78		
CCP France	11529,18		
Banque belge Présidence	1584,47		
Banque CM	1985,11		
Caisse France	498,61		
Caisse FF/DDANE	2048,00		
Caisse belge Présidence	-704,82		
Livret France	5963,72		
Total disponibilités	23572,05		
Solde	12470,46		
	70523,45		70523,45

Le Trésorier explique brièvement le compte de résultats et le bilan qui sont donnés dans les tableaux ci-dessus. Les associations membres de l'Amicale totalisent maintenant plus de mille adhérents et cette progression régulière explique une partie de l'augmentation des excédents observés, bien que le montant des cotisations n'ait pas varié depuis des années.

Le quitus est donné au Trésorier à l'unanimité.

9

Rapports des commissions

Tenue de démonstration (Anne Dourday)

Après de nombreuses discussions, il s'est avéré impossible de trouver une tenue qui emporte l'accord général. Il a donc été décidé d'adopter le T-shirt officiel (blanc) du YJMTJQ comme tenue commune «minimale» lors des démonstrations. La commande de ce T-shirt à Taiwan sera proposée dans le prochain bulletin (prix probable : 100,00 FF). La fourniture par Taiwan minimisera les coûts et les soucis.

Tui shou USA : bilan et projets (Alain Lelarge)

L'aventure s'est arrêtée très vite, seul Philippe Danel ayant dépassé le cap du premier tour pour échouer au second. Notre manque de préparation était flagrant, pas seulement avant la compétition mais aussi pendant, nombre de concurrents étant assistés par des équipes techniques leur permettant une bonne récupération entre les «combats». La mauvaise connaissance des règlements très stricts a aussi joué un rôle important. Une préparation à partir des bandes vidéos serait très souhaitable pour ne pas découvrir sur place que la plupart de ses techniques favorites sont interdites. Enfin il faut reconnaître que le niveau des compétiteurs était très haut, certains d'entre eux étant des professionnels reconnus. En résumé, nous sommes allés en amateurs chez des professionnels. En tant que telle la leçon est profitable malgré le manque de résultats tangibles.

Parmi les autres aspects positifs de ce projet, sont mentionnées la découverte d'autres styles, d'autres façons d'envisager le TJQ et son enseignement, ainsi que la visite chez Scott Rodell.

Parmi les projets : monter une équipe féminine qui affronterait une concurrence moins rude ; mieux intégrer l'enseignement du tui shou dans notre école ; participer à d'autres compétitions européennes (Pays-Bas, Grande Bretagne) où les règles nous seraient peut-être moins défavorables ; montage des bandes vidéos tournées sur place pour préparer d'autres candidats.

Bulletin (Jean-Luc Pérot et Luc Defago)

J.L. Pérot avait demandé l'an dernier que chaque association envoie un court texte de présentation pour se présenter dans le bulletin. Il fait part de sa surprise quant au manque d'écho suscité par cette proposition.

Cette dernière est-elle stupide ? Y-a-t-il timidité et hésitation quant à la manière d'aborder cette présentation ?

Faudrait-il prévoir un questionnaire de base à remplir ? Le but n'est évidemment pas d'effectuer une enquête administrative mais plutôt de faire connaître nos richesses pour les partager. Après discussion, le questionnaire serait plutôt un guide facultatif pour faciliter la présentation. Les délais ont été respectés pour les dernières parutions. Le calendrier devrait bientôt être disponible sur le site Internet (voir plus loin). Suite aux doléances enregistrées, le nombre de bulletins distribués sera augmenté : 2 bulletins pour les 15 premiers adhérents et 1 de plus par tranche de 5 adhérents (actuellement par tranche de 100,00 FF de cotisations au-delà de 300,00 FF). Plus de réactions aux articles du bulletin sont souhaitées. Enfin, l'assemblée s'accorde pour trouver la nouvelle formule belle, agréable à lire et facile à photocopier.

Venue de Me Wang Yen Nien (Roxane Prospars et Marie-Christine Moutault)

Deux associations de gestion ont été créées respectivement pour le stage de Bretagne et pour les deux stages ayant lieu près d'Angers (WYN99). Le stage de Bretagne, dimensionné pour accueillir 50 participants, serait a priori boudé avec les réservations effectuées par les quelques groupes déjà en contact avec les organisateurs*.

Les deux stages organisés par WYN99 sont prévus pour 100 participants chacun. Pendant la période de repos (pour Me WYN !) entre les deux stages, les organisateurs mettront en place des ateliers portant essentiellement sur la pratique de l'épée. Les formulaires d'inscription seront envoyés aux associations vers la fin du mois de novembre. La date limite pour l'inscription définitive sera le 31 janvier. A noter que du fait de l'engagement financier non-remboursable exigé par la structure d'accueil, WYN99 demande un engagement à assister au stage quels que soient les intervenants effectifs, en particulier en cas de défection de dernière minute de Me WYN. Cette clause est introduite pour éviter une répétition de la situation de 1989 où Me WYN avait tenu à respecter ses engagements malgré le handicap et la souffrance entraînés par des séquelles d'accident de la circulation.

*Note ajoutée en marge du compte-rendu de l'AG : bien que non discuté pendant l'AG, ce fait a suscité après l'AG beaucoup de commentaires et de critiques qui pourraient conduire les organisateurs à augmenter le nombre de participants.

Ressources de l'Amicale

Le projet de plaquette de présentation a abouti puisqu'une maquette a circulé pendant l'AG. Elle comprend une jaquette de couleur, ne portant aucune information temporaire, et des feuillets glissés à l'intérieur présentant l'Amicale. Chaque association pourra y ajouter ses propres feuillets. Le prix de revient se situe aux environs de 10,00 FF. Le principe de la maquette est approuvé à l'unanimité.

Claudy Jeanmougin présente un projet de petit livre (rouge!) qui devrait inclure les informations essentielles sur notre école (noms des mouvements dans les formes, principes de bases, ...). Ce livret donnerait les caractères chinois, la transcription pin yin et la traduction française. Il constituerait un aide-mémoire à glisser dans la poche. Le prix de revient est estimé à 25,00 FF. Me WYN a donné son accord à cette publication qui reprend des informations données dans ses livres. Le projet est approuvé à l'unanimité.

Au cours de la discussion sur les cassettes vidéos proposées aux USA, l'information est donnée par Sabine qu'une cassette vidéo made in Taiwan est maintenant disponible. Elle contiendrait les 3 duans, les formes d'épée et d'éventail exécutés par Me WYN. Le Président en profite pour regretter le manque de circulation des documents vidéos accumulés par les différents membres.

Ouverture vers et à l'extérieur

Le parrainage de pratiquants hongrois qui devaient venir aux Rencontres de l'Amicale n'a pas donné de résultats cette année par suite de force majeure (empêchement médical de l'interprète du groupe) mais l'intérêt est réel et se concrétisera vraisemblablement l'an prochain. Luc Defago reste en contact avec eux.

Claudy Jeanmougin a effectué un séjour en Côte d'Ivoire et y a animé un stage d'une semaine (cf. compte-rendu dans le bulletin n° 29). La poursuite d'actions similaires est souhaitée et son financement sera proposé dans le budget prévisionnel (cf. plus loin).

L'échec du Festival de New-York est commenté par Isabelle Amman. Elle fait ressortir le rôle de l'incompréhension mutuelle et de la mauvaise communication entre USA et Europe.

La situation de la Fédération Européenne de Tai Ji et Qi Gong est évoquée par François Schosseler. Cette fédération n'a pas encore d'existence officielle étant donné que ses statuts ne sont ni prêts ni déposés. Un site Internet animé depuis les Pays-Bas existe néanmoins depuis l'été mais il a reçu moins de deux cent visites depuis sa création. Malgré cette existence officielle au ralenti, une réunion a eu lieu sur ce thème pendant les Rencontres Jasnières avec la participation de deux promoteurs de cette fédération, Dan Docherty (GB) et Anya Méot (F). Les propos tenus à cette occasion par ces personnes semblent révéler l'existence de tensions sérieuses entre les parties TJQ et QG.

L'Amicale dispose maintenant grâce à Jean-Luc Pommier d'un site Internet (gratuit!) à l'adresse suivante : www.chez.com/taijiquan et il reste maintenant à rendre ce site vivant. La gratuité du site a rendu inutile la somme (2000,00 FF) allouée l'an dernier à ce projet.

Prochaines rencontres

La candidature de l'ATA Angoulême pour 99 est confirmée. Les prochaines rencontres auront lieu du 11 au 14 novembre 99. La candidature de INPACT à Strasbourg est confirmée pour 2000 avec une invitation aux autres associations alsaciennes pour participer à l'organisation.

Budget prévisionnel

	Dépenses		Recettes
Frais Financiers	300,00	Adh. Groupes 98/99	17000,00
Frais Divers de gestion	2000,00	Adh. Individus 98/99	2700,00
Déplacement administratif	1300,00	Produit financier	350,00
Frais Poste	1600,00	Org. stages étranger	4000,00
Assurance	860,00	Renc. Amicale Annecy	410,00
Téléphone	2400,00		
Bulletins	10000,00		
Relations étranger	4000,00		
Tirelire	2000,00		
Total dépenses	24460,00	Total recettes	24460,00

Le budget prévisionnel proposé (cf. ci-dessus) reconduit essentiellement les dépenses et recettes du budget de l'exercice passé, à l'exception d'un poste relations avec l'étranger qui devrait être alimenté par le résultat d'un

stage organisé par l'Amicale. La tirelire n'a pas été utilisée cette année mais sa provision est reconduite comme décidé l'an dernier. Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

Doléances et desiderata

Le souhait que la Fête du TJQ, organisée par la Fédération des TCC Traditionnels, soit annoncée dans le bulletin est exprimé par Christophe Lephay.

A lieu ensuite une brève discussion sur l'utilité et l'intérêt de la compétition ainsi que sur l'utilité et l'intérêt d'y envoyer des représentants de notre style.

Renouvellement du Conseil d'Administration

Se présentent comme candidats :

Luc Defago (Ecole Luc Defago, Genève)
 Anne Dourday (La Petite Ecole, Rosny sous Bois)
 Michel Frérot (Ass. TJQ Caen)
 Françoise Angrand (ATA, Angers)
 Sabine Metzlé (Ass. TCC Paris)
 Marie-Christine Moutault (Kun Lun, Angers)
 Jean-Luc Pérot (La Main Franche, Namur)
 Bernard Régnier (Individuels)
 François Schosseler (ARCHIPEL, Strasbourg)
 Zouzou Valloton (APRET, Bex)

Personne n'ayant manifesté d'opposition, l'approbation du CA se fait à main levée sur l'ensemble des noms. Le nouveau Conseil d'Administration est adopté dans son ensemble à l'unanimité.

Le nouveau CA se retire pour élire son Bureau (cf. compte-rendu joint) et revient le soumettre à l'AG. Le vote à main levée étant accepté à l'unanimité, le bureau constitué de Jean-Luc Pérot, Président, de Françoise Angrand, Trésorière, et de François Schosseler, Secrétaire, est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 23h45.

Liste des membres présents ainsi que de leur représentant

1. Individuels : Michel Douiller
2. APRET : Jean-Blaise Martin

3. ARAMIS : Alain Lelarge
4. ARCHIPEL : François Schosseler
5. ATA Angers : Claudy Jeanmougin (2 voix)
6. ATA Angoulême : Michel Lecointre
7. ATCHA : Benjamin Buchet
8. Ass. de TCC de Paris : Isabel da Costa
9. Ass. de TCC de Versailles : Anne-Marie Guibault
10. Ass. TJQ Caen : Michel Frérot
11. Ass. TJQ de Lausanne : Isabelle Amman
12. Breizh Izel TJQ : Soazig Cordroc'h
13. Centre Parisien de TJQ : Jean Pai
14. Centre TCC Armorique : Rosane Prospars
15. Cercle Sportif de Brunstatt : Jean-Claude Trap
16. DYGEL : Jean-Luc Saby
17. Ecole Luc Defago : Luc Defago
18. Ginseng : Josette Boiteux
19. INPACT : Christian Delhomme
20. Kun Lun : Marie-Christine Moutault
21. La Main Franche : Jean-Luc Pérot
22. La Petite Ecole : Anne Dourday
23. Souffle-Mouvement et Arts Chinois Traditionnels : Christophe Lephay
24. Tai Chi Centre de Montpellier : Alain Billard
25. TOC : Valérie Opperl
26. Wu Xing : Antonio Arabia
27. Procuration à Luc Defago, donnée par l'Ecole de la Montagne Dorée.

Fait à Strasbourg le 14 novembre 1998

Le Président

Le Secrétaire

Compte-rendu de la réunion du Conseil
d'Administration tenue le 8 novembre 1998
à St Jorioz (Hte Savoie)

amicale

La séance débute à 23h35, présidée par le Président sortant.
Le CA procède à l'élection du Bureau. Un tour de table permet de
rassembler les candidatures suivantes :

Président : Jean-Luc Pérot

Trésorier : Françoise Angrand

Secrétaire : François Schosseler

Le Bureau est élu à l'unanimité.
Bernard Régnier est confirmé dans son rôle de commissaire aux comptes.
Nathalie Vinouze est chargée de la gestion du stock de matériel en
remplacement de Anne Dourday qui souhaite être remplacée.
La séance est levée à 23h40.

Fait à Strasbourg le 14 novembre 1998

Le Président

Le Secrétaire

16

Liste des associations et
groupes de l'ASYMTA du
20.10.98

Ecole de Luc Defago

boulevard Carl-Vogt 87
1205 Genève
022 800.22.50

La Rose des 8 Trigrammes

Félix Gartmann & Camille Ranzoni
boulevard de la Cluse 31
1205 Genève
022 320.33.44

Groupe de Lausanne

Isabelle Ammann & Nicole Henriod
ch. du village 32
1012 Lausanne
021 728.44.58

Groupe de Fribourg

Nicole Henriod & Isabelle Ammann
ch. du village 32
1012 Lausanne
021 728.44.58

Organisation Mondiale du Commerce - OMC Genève

Corine Luchesi
551, route du Vovray
74160 Collonge sous Salève
0033 450 437671

Ecole de la Montagne Dorée

Joseph Pinto
Av. de France, 21
1870 Monthey
024 471.47.82

associations

17

Liste des Zhongqi et Jieqi pour 1999 d'après l'almanach paysan, édité à Taipei en 1998

(l'article concernant ce sujet se trouve dans le bulletin n° 29 à la page 5).

technique

23. Xiao (3) Han(2), petit froid, 6 Janvier 1999 à 03h17
24. Da(4) Han(2), grand froid, 20 janvier 1999 à 20h37
1. Li(4) Chun(1) début du printemps, 4 février 1999 à 14h57
2. Yu(3) Shui(3) Eau pluvieuse, 19 février 1999 à 10h47
3. Jing(1) Zhe(2), éveil des insectes, 6 mars 1999 à 08h58
4. Chunt(1) Fen(1), équinoxe, division du printemps, 21 mars à 09h46
5. Ching(1) Ming(2), pure clarté, 5 avril 1999, 13h45
6. Gu(3) Yu(3), pluie des céréales, 20 avril 1999 à 20h46
7. Li(4) Xia(4), début de l'été, 6 mai 1999, à 07h01
8. Xiao(3) Man(3), mûrissement des graines, 21 mai 1999, à 19h53
9. Mang(2) Zhong(3), céréales en terre, 6 juin 1999, à 11h09
10. Xia(4) Zhi(4), arrivée de l'été, solstice, 22 juin 1999, à 03h49
11. Xiao(3) Shu(3), petite chaleur, 7 juillet 1999, à 21h25
12. Da(4) Shu(3), grande chaleur, 23 juillet 1999, à 14h44
13. Li(4) Qiu(3), début de l'automne, 8 août 1999, à 07h14
14. Chu(4) Shu(3), limite de la chaleur, 23 août 1999, à 21h51
15. Bai(2) Lu(4), rosée blanche, 8 septembre 1999, à 10h10
16. Qiu(1) Fen(1), équinoxe d'automne, 23 septembre 1999, à 19h31
17. Han(2) Lu(4), rosée froide, 9 octobre 1999, à 01h48
18. Shuang(1) Jiang(4), gelée en profondeur, 24 octobre 1999, à 04h52
19. Li(4) Dong(1), début de l'hiver, 8 novembre 1999, à 04h58
20. Xiao(3) Xue(3), petite neige, 23 novembre 1999, à 02h25
21. Du(4) Xue(3), grande neige, 7 décembre 1999, à 21h47
22. Dong(1) Zhi(4), arrivée de l'hiver, solstice, 22 décembre 1999, à 15h44

N. B. : les heures indiquées sont à l'heure de Taiwan. Il faut donc retirer 6h en été et 7 h en hiver pour obtenir l'heure du fuseau horaire du méridien de Greenwich.

La transcription phonétique est le "pinyin" et le chiffre entre parenthèses indique les tons de la prononciation du caractère.

L'équilibre

par Jean-Luc Perot

technique

Contrairement à l'image statique que nous avons culturellement de l'équilibre, un cube de pierre sur un sol ferme et plan, le maintien de l'équilibre du vivant est un perpétuel réajustement en fonction d'une mémoire et d'un projet.

Il y a un travail cortical d'intégration des informations en provenance de différents sens qui ne prennent leur efficacité que les uns reliés aux autres.

Dans la pratique du TaiJiQuan et en se limitant à la posture, au geste et au mouvement, nous retrouverons :

- Le regard et la vision
- L'oreille interne et le système gravito-inertiel
- Le sens postural et la proprioception
- Le tact et le sens du mouvement.

L'ensemble de ces informations intégrées est coloré par le mémoire et l'apprentissage des succès et des insuccès et soumis à l'intention, à ce que l'on veut faire.

Est dépassée la compréhension mécaniste avec une entrée des infos et une sortie de la réponse motrice au profit d'une vision cybernétique où le cerveau à travers les organes des sens pose des questions à l'environnement en fonction d'une intention et d'un comportement à venir ; les sens ne sont pas seulement des récepteurs d'infos mais des vérificateurs d'hypothèses.

Détaillons le fonctionnement sensoriel

La géométrie du système vestibulaire (3 canaux semi-circulaires) nous donne une représentation euclidienne egocentrée à 3 dimensions.

Nous sommes sensibles au mouvement accélération, freinage, montée, descente et à l'immobilité ainsi qu'à l'inclinaison de la tête et à la gravité.

Nous avons un sens subjectif de la verticalité.

Ce système est utile au maintien de la posture par ajustement perpétuel des déséquilibres mais aussi à la perception d'un espace stable.

En effet, l'activation du réflexe vestibulaire est relié aux muscles de l'oeil qui participent ainsi à la stabilisation de l'image sur la rétine.

L'œil et l'oreille ne pourraient cependant nous renseigner sur la position des objets dans l'espace sans le sens corporel. Celui-ci nous fait simuler le mouvement à faire pour le parcourir ou atteindre un objet et autorise ainsi une représentation de l'espace et de la position de l'objet.

L'espace est continu et à 3 dimensions alors que l'image formée sur la rétine est plane ; la dimension de profondeur est imaginée à partir de l'effort

d'accommodation et de convergence oculaire.

Le tact qui distingue finement le rythme, la vitesse, la pression, le frottement, la température ou la douleur ne distingue cependant pas ce que je touche et ce qui me touche si il n'est pas aidé par le sens de l'effort fourni ou de la commande motrice à effectuer pour toucher.

Il y a un champ somatosensible comme il y a un champ visuel et la perception dans ce champ s'enrichit ou se dégrade en fonction de son utilisation.

Le schéma corporel donne une vision intégrée des différentes parties du corps, de leur positions relatives, de leur état de tension et de disponibilité à partir des propriocepteurs articulaires, musculaires et tendineux.

Le détour physiologique est toujours un peu lourd mais il est plaisant d'approfondir la sagesse du travail en TJQ qui convoque l'intention (Yi) pour mobiliser le regard, l'écoute et le toucher (nei ting), qui affine l'économie et l'efficacité du geste et gère l'occupation de l'espace pour un savoir-faire en constant ajustement.

Voilà qui conforte l'utilité d'un exercice régulier et ouvert : Plus l'information est riche, plus le répertoire comportemental est varié et libre, plus sera profonde la jouissance du geste bien conduit.

Tai chi et neigong

Des enseignements métaphysiques qui étaient jadis jalousement gardés, sont de nos jours ouverts à tous. Il n'y a là que des faits propres aux grands cycles cosmiques : Kalpas, Manvantaras, quatre âges etc.... Ce peut être un cadeau empoisonné pour certains, et une grande source de développement pour d'autres.

Le Taichi Chuan et le Neigong sont de cet ordre. C'est pourquoi nous pensons utile de mettre notre grain de sel, après nombre d'années dans la kinésithérapie, le shiatsu, la méditation, les arts martiaux Physiquement, nous désapprouvons la posture du Neigong, qui proche de celle des moines tibétains, engendre avachissement du dos et risque d'endormissement. Cela étant, elle serait tout à fait correcte pour qui considérerait son corps comme un « sac de fèces » (comme dirait le moine zen « Suzuki Shozan ») pour mieux s'alléger en quête de vacuité. Mais c'est une autre voie et il n'y a pas de blâme. Dans le cadre de l'évolution par la santé, nous conseillons pour l'hygiène du dos de modifier cette posture en intégrant des éléments du za zen. Pour les puristes, le zen vient du Chan (méditation), nordiste et gradualiste ; le Chan subitiste pouvant éliminer toute technique de méditation. Chan et Neigong s'interpénètrent. En effet, les taoïstes ont utilisé le bouddhiste Dhyana comme couverture à la conservation de leurs doctrines en perte de vitesse sur le confucianisme.

Bref, on ajoute un cousin (zafou) sous les fesses. Tapis pour le « Huiyin », et tant mieux pour le dos et le contact des genoux au sol. En effet, dans le Neigong les haubans que sont les muscles paravertébraux pour le mat rachidien, vont se contracturer en isométrique, induisant avec le temps pour celui qui pratique normalement (c'est à dire au moins une heure par jour) douleurs, raideurs, et dos voûté. Dans le za zen, le zafou et l'insistance sur l'érection rachidienne ajoutés à l'appui stabilisant des genoux au sol, seront très favorable au relâchement des muscles vertébraux et à la posturation physiologique du dos. Mais cela seulement après un temps de pratique variable selon les individus.

Il est évident qu'au début il y a raidissement général, en particulier dans la nuque, le menton rentrant puissamment. Mais les détracteurs du zen n'ont jamais étudié et pratiqué suffisamment. En effet, les maîtres zen insistent sur une virilisation et une dramatisation de la pratique, mais ils n'oublient pas le lâcher des épaules par la pression des mains sur le tan tien et le relâchement musculaire se fera progressivement par un redressement énergétique du rachisme. Cela même n'étant possible que par un relâchement psychique. Il est utopiste que dans le Chan subitiste de penser le contraire, sauf sous l'effet magico spiritualisant de maîtres qui transgressent certaines lois initiatiques.

Donc, on commence par une volonté terrestre et humaine, qui nous posturera tel une pyramide et l'effet symbolique aidant ajouté au temps minimum de posture, le mental individualisant cèdera la place à la persona (l'esprit traversé par le verbe qui sonne) et la volonté cosmique apparaîtra dans la légèreté.

Nous pouvons rajouter que les manifestations mentales ordinaires sont de l'ordre neurobiochimique, des molécules telles que sérotonine, noradrénaline, dopamine ... peuvent même selon leur dosage donner 27 types de tempéraments (l'intellectualité spirituelle étant de l'ordre hyperphysique). Il est normal qu'un temps de latence qu'un temps de 50 minutes soit nécessaire à un premier degrés de calme. Quelques centaines d'heures de posture permettent de vérifier ce phénomène. Ceux qui clament haut et fort le contraire, ne connaissent pas la notion traditionnelle «d'oeuvre». Nous recommandons de boucler le cycle d'une heure pour des raisons symboliques, une heure est un cercle, mais cela seulement pour certains individus. Des durées de méditation inférieures à trois quart d'heure dans un premier temps, sont une préparation nécessaire à ceux qui comme Icare risqueraient de se brûler les ailes. On ne doit pas oublier que le fameux «éveil» peut atteindre des proportions inattendues chez des êtres fragiles, engendrant une descente aux enfers, pour employer les termes traditionnels. En effet, «l'éveil» est soudain et si le dormeur se réveille dans le néant et non dans la vacuité il y a danger. C'est heureusement assez rare (surtout chez les mystico émotifs). Il y a risque de psychopathie existentielle.

N'oublions pas que ce «passage» est universellement reconnu comme «mort initiatique» plus mortelle que la mort.

Bien sûr on peut méditer pendant des années sans que cela arrive. Tout dépend de notre karma, de nos ancêtres et de l'environnement. Mais «l'oeuvre» vaut mieux que ses fruits. Donc une durée minimum de méditation est importante pour laisser la boue de l'égo se déposer au fond du crâne, faisant place à l'eau claire du wuji (vacuité). Tout cela doit être sans attente si ce n'est celle d'un bien fait physique et psychique en toute gratuité mais la vigilance doit être comme dit le koan celle de l'archer posté devant la fente de la forteresse située dans le désert toujours prêt à tirer au cas où le cavalier ennemi passerait en un éclair. Il pourra alors saisir son centimètre carré de chance ou saisir le «gui» des alchimistes taoïstes (lire Isabelle Robinet - Editions Cerfs).

Abordons maintenant la question des membres inférieurs et surtout les contraintes que subissent les genoux. Pour ceux qui n'ont pas de problèmes, le Tai Chi aidant ils pourront prendre rapidement le demi lotus et les deux genoux touchant le sol, suivant nos conseils au sujet du zafou. La pratique régulière amènera vite l'étirement des adducteurs. Il est fréquent qu'après quinze minutes ou vingt minutes de posture le genoux souffre, c'est au même moment que les fourmis apparaissent dans les jambes ou la cuisse. Ces épreuves sont utiles à la présence et au courage indispensable à toute recherche sérieuse et la persistance permettra d'éveiller un Chi puissant qui pourra faire disparaître instantanément fourmis, douleurs et perte de sensibilité. C'est d'ailleurs vérifiable en se levant pour faire quelques pas alors que précédemment c'était impossible. En za zen au bout de trente minutes on fait quelques pas (trois minutes) et on remet ça en demi lotus de l'autre côté. Si l'on s'es! t senti confortable, on peut faire l'heure d'un trait. Dans ce cas, les douleurs étaient d'ordre physiologique et énergétique. Si la douleur persiste malgré la poussée de Chi n'hésitez pas à changer de posture. Trois solutions se présentent : 1 - inverser de suite le demi lotus et pratiquer du côté sain le plus possible, 2- essayer la posture du joueur de cithare indien un pied derrière le coussin, mettre le zafou verticale et pratiquer le seza japonais, pieds sous les fesses. Pour ceux qui auraient de sérieux problèmes prenez un tabouret et pratiquez sans croiser les jambes. Il importe de distinguer douleurs physiologiques et pathologiques, fiez vous à votre intuition. Le plus souvent, les problèmes sont dus aux méridiens passant par les genoux : reins, foie,

rate, pancréas, estomac, vésicule et vessie. Ils se projettent matériellement en muscles, tendons, ligaments, nerfs. Le plus souvent leur blocage vient des surcharges des organes correspondants, par abus de nourriture animale, produits laitiers, tabac, alcool... Les correspondances sont aussi psychologiques : foie = colère, estomac = anxiété, reins = crainte etc... L'incidence du psychisme est exagérée, nous insistons sur l'expérimentation avant toute polémique savante. Soyez votre propre labo plutôt que de subir le mercantilisme thérapeutique. Si par la pratique régulière, nous gagnons en souplesse, essayons le lotus complet. C'est très éprouvant mais la sensation de présence est immédiate, l'enracinement dans le sol est puissant, l'énergie est forte dans la colonne. Signalons que cette synergie douleurs méridiens, organes, alimentations et psychologie, est valable pour le dos. Ainsi en poussant le crâne vers le ciel on peut sentir claquer des vertèbres qui se repositionnent, la zone tissulaire et énergétique de l'étage vertébrale correspondant à tel organe et telle émotion, va se vider au moment précis où la vacuité s'infiltré dans les zones corticales propres à ces fixations. Ainsi, la méditation bien posturée est bienfaisante pour le dos. C'est une forme de self ostéopathie. Nous arrêtons là ce premier chapitre. D'autres paraîtront toujours sur Neigong et la sexualité, la respiration diaphragmatique et embryonnaire.

En espérant au plus grand nombre de pouvoir goûter à cette ivresse lucide qui rend fade toute autre ivresse artificielle. Même si celles-ci peuvent parfois être le point de départ d'un contact avec «la folie contrôlée» échappant ainsi à la folie ordinaire.

Taichi Centre de Montpellier
Alain BILLARD
3, rue des Coquillades
34160 RESTINCLIERES

Pour Claudy et les autres ...

Celles et ceux qui n'ont pas assisté à l'Assemblée Générale 98 apprendront par le compte-rendu donné dans ce numéro que nous avons changé de Trésorier. Après plus de dix ans consacrés à fonder notre Amicale, à la guider dans ses premiers pas en tant que Président et à la gérer ensuite en tant que Trésorier, Claudy a passé la main. La relève est assurée par Françoise Angrand, membre de l'ATA comme son prédécesseur. Nos statuts n'autorisant qu'un représentant de chaque association membre dans le Conseil d'Administration, cette relève exclut du même coup notre ancien Trésorier de ce conseil où se discutent toutes les actions de notre Amicale. Dure leçon de lâcher prise pour celui qui a mis tant d'énergie pour mettre la barque à flot !

Deux cents participants aux Rencontres de l'Amicale cette année à Annecy, plus de mille adhérents totalisés dans les associations membres, un rayonnement qui commence à toucher les pays de l'Est et l'Afrique, un regroupement qui rassemble la majeure partie des pratiquants du YJMTJQ dans le monde, ces faits quantifient le chemin parcouru depuis la réunion confidentielle qui a fondé notre Amicale dans un petit appartement de la rue Malte-Brun (Paris, 20ème). Pour autant cette croissance ne fait que traduire le changement qualitatif essentiel qui est à son origine : l'Amicale est devenue peu à peu un lieu où les frères de pratique, méfiants et sourcilieux au départ, ont appris à écouter, à parler, à échanger et finalement à devenir amis, un lieu où l'on se sent bien et où l'on peut construire ensemble. Cette dynamique, Claudy en a été l'un des plus ardents animateurs.

Pourtant, lors de cette dernière Assemblée générale, la même personne nous a affligés par une explosion verbale inacceptable et choquante. Les insultes personnelles et la rage ne tiennent jamais lieu d'arguments et leur emploi par celui-là même qui a tant contribué à leur bannissement hors de l'Amicale a surpris et choqué tout le monde, même si les excuses présentées par Claudy à l'Assemblée Générale quelques minutes plus tard ont ramené un peu de sérénité et relâché quelque peu les tensions.

Pourquoi revenir alors sur cet événement pénible dans un article du bulletin ? J'en ai éprouvé le besoin tout d'abord pour Claudy lui-même dont je pense qu'il restera très longtemps blessé par ce faux-pas qui contredit tous les efforts qu'il a poursuivis au cours de ces années. D'autre part, les conversations auxquelles j'ai participé le lendemain m'ont montré le malaise soulevé par cette explosion parmi les gens qui assistaient pour la première fois aux Rencontres de l'Amicale et qui n'ont pas compris les applaudissements saluant les excuses de Claudy. Enfin, ceux qui n'ont pas participé à cette AG en entendent probablement parler à un moment ou à un autre.

Pour toutes ces personnes, j'ai eu envie de revenir sur le terme consacré de «frère de pratique» et d'effectuer un retour dix ans en arrière avant la création de l'Amicale et du Collège. Derrière le Rideau de Fer courait alors une devinette qui demandait la différence entre un pays ami et un pays frère. Vous vous rappelez peut-être la réponse : «La famille, on ne la choisit pas !». On pouvait même rajouter : «La famille, c'est mieux en photo !». La même attitude existait entre frères et sœurs de pratique et, en dehors des commentaires assassins courants sur la pratique des membres de la famille, j'ai même assisté à des insultes proférées en plein stage de Me Wang Yen Nien. Ce temps est heureusement révolu grâce à l'action du Collège et de l'Amicale.

A mon sens, une des idées fortes amenées par Me Wang Yen Nien lors de la création du Collège Européen des Enseignants du YJMTJQ fut justement de nous faire dépasser cette notion de fraternité subie et de nous faire réaliser un point essentiel : chacun de nous a décidé de prendre le même bateau, il n'a pas choisi ses compagnons de route mais ceux-ci font bien partie du voyage et le bateau n'avancera pas sans les efforts conjugués de tous les passagers. En particulier, chacun de nous doit avoir à cœur de ne pas entretenir les tensions et de favoriser le maintien d'un travail harmonieux, sous peine de couler le navire.

Parallèlement, l'Amicale, comme son nom l'indique, a œuvré sur un plan différent du Collège et il est significatif que la Charte de ce dernier parle d'entraide entre les membres tandis que les statuts de la première évoquent explicitement le développement et l'entretien de relations amicales : les passagers du bateau prennent maintenant plaisir à voguer ensemble et, une fois débarqués, ils se revoient volontiers pour passer des moments agréables en dehors de la pratique. Ils s'apprécient sur un plan amical et peuvent se pardonner un déraillement de temps à autre.

En tant que frère de pratique et en tant qu'ami, je pense sincèrement que cet incident inacceptable a surtout l'utilité de nous rappeler d'où nous venons et de nous ramener à la modestie qui convient à des humains faillibles.

Maintenant ont pu assister à cette AG des pratiquants qui ne se définissent encore ni comme frère ou sœur de pratique ni comme ami(e). Après tout les Rencontres de l'Amicale sont une réunion ouverte et on peut y venir par curiosité sans adhérer encore à quoi que ce soit, sans aucune raison de relativiser un quelconque manquement à l'éthique et à l'étiquette attendues chez des pratiquants d'une discipline de réalisation personnelle. Soit. Mais trois jours c'est bien court pour juger un homme. Au sein de l'Amicale, nous avons appris à bien nous connaître. Depuis longtemps. Trois jours, dix ans ... merci Claudy et bravo.

François Schosseler

La loi, rien que la loi et toujours la loi

par Claudy Jeanmougin

A la demande de notre Président, nous vous proposons un article qui mettra la lumière sur la réalité légale de notre discipline à l'heure où ces lignes sont écrites soit au 1^{er} décembre 1998.

1. Loi n°84-610 du 16 juillet 1984. Elle reconnaît les Activités physiques et sportives comme un facteur important dans le domaine de l'éducation et le développement personnel. Pour la première fois en France, presque l'ensemble des activités physiques et sportives sont reconnues et légiférées par des textes qui préservent également une profession, celle d'éducateur sportif (voir article 43 de cette loi cité plus loin).

2. Arrêté du 31 décembre 1985. Cet arrêté donne la liste des Fédérations à qui il vient d'être accordé la délégation pour les disciplines qu'elles régissent. La FFKAMA fait partie de la liste pour le Karaté et les arts martiaux affinitaires.

3. Par le Journal Officiel du 17 novembre 1989, nous apprenons que le Taiji quan a été reconnu comme discipline sportive par le Ministère de la Jeunesse et des Sports le 2 août 1989. Cette nouvelle discipline sportive est déclarée comme art martial assimilé au Karaté, ce qui fait que c'est la FFKAMA qui aura la charge de son organisation et qui recevra l'agrément .

4. Le 18 novembre 1989 est créée la FTCCT : Fédération Française des Tai Chi Chuan Traditionnels (Notez le joli coup de passe-passe de la FFKAMA qui devait avoir de bonnes relations avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports pour que le texte soit promulgué un jour avant la création de la FTCCT...

5. Par l'arrêté du 6 octobre 1995, la FFKAMA reçoit la délégation pour la pratique du taichi-chuan jusqu'au 31 décembre 1996. Notons que cette délégation sera reconduite pour une olympiade.

A partir de ce 6 octobre 1996, tous ceux qui enseignent le Taiji quan contre rémunération tombent sous le coup de l'article 43 de la loi du 16 juillet 1984.

6. Au moment du renouvellement des délégations par le Ministère pour la prochaine olympiade, la FFKAMA perd les Arts Martiaux Chinois dont le Taiji quan.

7. La FTCCG : Fédération des Tai Chi Chuan Traditionnels et des Qigong (ex-FTCCT) apprend par le Journal Officiel du 26 mars 1998 qu'il vient de lui être accordé par l'arrêté du 27 février 1998 l'agrément pour l'ensemble des disciplines relevant des arts martiaux chinois internes et énergétiques, principalement dénommées : taichi chuan et chi gong (art.2).

Voici les faits pour l'instant, revenons à ces deux termes "agrément" et "délégation" qui méritent quelques explications.

L'agrément. Pour obtenir l'agrément, la fédération doit adopter des statuts types. Les fédérations agréées par le Secrétaire d'Etat chargé des sports participent à une mission de service public. L'agrément contraint à des obligations :

- promouvoir l'éducation des activités physiques et sportives;
- assurer la formation et le perfectionnement de leurs cadres bénévoles par la délivrance de diplômes fédéraux de qualification;
- délivrer les licences et les titres fédéraux;
- exercer le pouvoir disciplinaire sur les groupements affiliés ainsi que sur leurs licenciés;
- faire respecter les règles techniques et déontologiques de leur discipline.

En contrepartie les fédérations peuvent recevoir l'aide de l'Etat, notamment l'aide financière par les subventions du Secrétaire d'Etat chargé des sports et les subventions du Fond National pour le Développement du Sport (F.N.D.S). De plus, ces fédérations peuvent recevoir de l'Etat une aide en personnel.

Résumons.

En principe, l'agrément n'accorde rien de plus que la possibilité pour la fédération qui le reçoit de pouvoir utiliser des fonds publics et de recevoir une aide en personnel de la part de l'Etat.

Commentons.

Les modifications apportées à l'article 43 de la loi du 16 juillet 84 par la loi du 13 juillet 1992 ouvrent une possibilité d'homologation "de diplômes correspondant à une qualification professionnelle qui n'est pas couverte par un diplôme d'Etat". C'est ce qui va se produire pour le Taiji quan avec la FTCCG comme nous le verrons plus loin.

Notons que légalement une autre fédération pourrait avoir l'agrément pour le taiji quan. C'est le cas pour les deux Fédérations d'Aikido.

La délégation. Si l'agrément peut être partagé par plusieurs fédérations pour la même discipline, il y a certaines missions qui ne peuvent pas être partagées. Ces missions sont dévolues par l'Etat à la seule Fédération qui a reçu la délégation.

Ces missions sont les suivantes :

- organiser les compétitions pour délivrer les titres internationaux, nationaux, régionaux...;
- procéder aux sélections;
- définir les règles techniques de leur discipline conformément aux règlements internationaux;
- communiquer la liste des licenciés, aptes à obtenir la qualification de sportif de haut niveau, au secrétariat d'Etat de la jeunesse et des sports et auprès de la commission nationale du sport de haut niveau;
- intervenir dans la définition du Brevet d'Etat de leur discipline en

donnant leur avis sur les textes et les règlements, ainsi que sur le programme des parties spécifiques;

- participer aux jury décernant les Brevets d'Etat.

Résumons.

Les fédérations qui reçoivent la délégation devraient comprendre qu'elles sont investies d'une mission publique. Il y a un pouvoir certain, comme celui d'organiser les diplômes d'Etat, mais il y a surtout des devoirs.

Commentons.

En l'état actuel de la situation, nous pourrions croire que tant qu'une fédération n'a pas la délégation il lui est impossible d'organiser un diplôme d'Etat. Or, le Ministère visant la décharge presque totale, et pour faire face à un état d'urgence sans pourtant accorder la délégation, peut homologuer des diplômes (voir plus loin l'article 43 de la loi du 16 juillet 1984 modifié en 1992) qui, de ce fait, deviennent pratiquement des diplômes d'Etat. C'est ce qui va se produire inéluctablement avec le Diplôme Fédéral Homologué dont fait état la FTCCG sans que pour l'instant aucune loi ne le signale.

A propos de l'homologation d'un diplôme fédéral.

Vous comprendrez à la lecture de l'article 43 que l'homologation conférerait au diplôme une valeur de diplôme d'Etat. Le Ministère a introduit cette nouveauté pour éviter d'accorder trop tôt une délégation. Le Décret N° 93-1035 du 31 août 1993 (Encore une loi votée pendant les vacances...quand l'hémicycle est pratiquement désert...) statue sur le "contrôle de l'enseignement contre rémunération des activités physiques et sportives". L'article 10 de cette loi indique que l'homologation est accordée pour une durée maximale de 3 ans mais qu'elle peut être renouvelée pour une même durée.

En fait, toute structure qui possède un agrément peut faire cette demande d'homologation. Votre association, si elle est affiliée à la FTCCG, peut recevoir un agrément également et organiser un diplôme qu'elle peut proposer à l'homologation. Cela reste vrai aussi longtemps que la Fédération concernée possède l'agrément. Si cet agrément est retiré, tout ce qui est lié à la fédération tombe du même coup. Le piège, vous le voyez bien, c'est que les structures liées par ce type de contrat ne tiennent absolument pas à ce que la Fédération perde son agrément. D'où des silences prolongés malgré des situations douteuses.

Bien que notre Président nous ait demandé de ne pas polémiquer sur le monde fédéral, nous nous permettons toutefois quelques commentaires qui se veulent alarmants d'un côté et rassurants de l'autre.

L'alarme concerne surtout les personnes qui exercent la fonction d'animateur à titre rémunéré. Le diplôme est incontournable, c'est l'objet de l'article 43 de la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 par l'article n°24 de la loi n°92-652 du 13 juillet 1992. Parce que cette loi doit être connue de toutes les personnes qui enseignent à titre rémunéré, il nous semble important de vous la communiquer dans son intégralité.

Article 43 (loi n°92-652 du 13 juillet 1992, article 24) Nul ne peut enseigner, encadrer ou animer contre rémunération une activité physique ou

sportive, à titre d'occupation principale ou secondaire, de façon régulière, saisonnière ou occasionnelle, ni prendre le titre de professeur, moniteur, éducateur, entraîneur ou tout autre titre similaire, s'il n'est titulaire d'un diplôme inscrit, en fonction du niveau de formation auquel il correspond et des professions aux quelles il donne accès, sur une liste d'homologation des diplômes des activités physiques et sportives.

L'inscription sur cette liste des diplômes délivrés par l'Etat et des diplômes français ou étrangers admis en équivalence est de droit.

Un décret en Conseil d'Etat fixe les conditions d'inscription sur la liste d'homologation des diplômes délivrés, notamment par les fédérations sportives, à l'issue de formations reconnues par l'Etat après avis d'une commission comprenant des représentants de l'administration, du mouvement sportif et des professions intéressées. Seuls peuvent être homologués les diplômes correspondant à une qualification professionnelle qui n'est pas couverte par un diplôme d'état.

Les dispositions qui précèdent ne s'appliquent ni aux agents de l'Etat ni aux agents titulaires des collectivités territoriales, pour l'exercice de leurs fonctions. Nul ne peut exercer les fonctions mentionnées au présent article s'il a fait l'objet d'une condamnation pour crime ou pour attentat aux moeurs ou pour l'une des infractions visées aux articles L. 627, L.627-2 et L.630 du code de la santé publique.

Une précision est à apporter d'une part aux associations qui propagent le Taiji quan et qui sont donc considérées comme associations sportives, et d'autre part à ceux qui enseignent à titre rémunéré ou non au sein de ces associations. Les associations sportives en tant que personnes morales doivent être déclarées à la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports. Les formulaires sont à retirer auprès des services concernés.

Les animateurs (ou toute personne portant l'un des titres cités à l'article 43) rémunérés ou non ont l'obligation de se déclarer chaque année à la préfecture (Art. 12 du décret 93-1035 du 31 août 1993).

Nous pensons qu'il faut passer les épreuves de ce diplôme parce que nous devons être en règle avec la loi. Le seul problème est le barrage fédéral à qui ne voudrait pas s'affilier à la fédération. Ce barrage s'exerce par une production d'informations mensongères ou incomplètes, ce qui a pour effet de déstabiliser les pratiquants qui encadrent des cours.

Signalons à ceux qui ont suivi la formation à la partie spécifique du BEES organisée par la FFKAMA qu'ils sont autorisés à se présenter directement aux épreuves du Diplôme Fédéral Homologué de la FTCCG (qui n'existe pas encore...).

Que l'on se rassure.

A ceux qui professent à titre bénévole, en dehors de l'article 43 qui fait état de l'illégalité de porter un titre non sanctionné par un diplôme, aucun texte de loi à ma connaissance n'oblige à quoique ce soit. Qu'ils continuent leur tâche en paix, sans craindre la foudre fédérale qui aura bien d'autres chats à fouetter. Par contre, ce que nous conseillons, par rapport à l'article 43, c'est de ne porter aucun titre, même celui d'animateur. Vous partagez tout simplement au sein d'une association un enseignement que vous avez reçu. Voilà, le tour est joué et personne ne viendra dire quoique ce soit. Il n'y aura

donc aucune déclaration à faire à la préfecture, seule vous restera à faire la déclaration à la Direction de la Jeunesse et des Sports sans indiquer le nom d'un quelconque animateur.

Nous ne demandons pas à tous ceux qui enseignent contre rémunération de mener notre lutte. Le plus simple est de dire Amen et de se plier au jeu fédéral, cela coûte une formation et quelques timbres fédéraux soit peu d'argent finalement. C'est peut-être l'investissement de la tranquillité.

Pour les autres, c'est-à-dire ceux qui comme nous se battent pour le droit fondamental, il ne faut pas baisser les bras. D'abord, il faut montrer notre bonne volonté, c'est-à-dire passer les épreuves du tronc commun du BEES. Cette épreuve existe toujours et sera demandée de toutes façons pour le Diplôme Fédéral Homologué et pour le Diplôme d'Etat le jour où la fédération aura la délégation. Ensuite, il faut faire bonne figure en disant que nous voulons bien nous présenter à toutes les épreuves que l'on veut mais que le Ministère ne peut pas nous obliger à nous affilier à une fédération pour obtenir les diplômes requis pour exercer une profession. Sur ce point, il faudra bien que la Fédération et le Ministère nous donnent une réponse claire et précise avec textes de lois à l'appui.

Pour argumenter cette position, nous nous retranchons derrière notre Constitution, puis nous mettons en avant les Droits de l'homme dont est si fier notre pays, la France.

Le préambule de notre constitution dit : "Le peuple français proclame solennellement son attachement aux Droits de l'Homme et aux principes de la souveraineté nationale tels qu'ils ont été définis par la Déclaration de 1789, confirmée et complétée par le préambule de la Constitution de 1946..." (Constitution du 4 octobre 1958)

Puisque la Déclaration de 1789 est intimement liée à notre constitution, voyons ce qu'elle contient : "La loi n'a le droit de défendre que les actions nuisibles à la société. Tout ce qui n'est pas défendu par la loi ne peut être empêché, et nul ne peut être contraint à faire ce que la loi n'ordonne pas"

Est-ce que la loi ordonne d'être affilié à une Fédération pour exercer une profession? Tant qu'une loi ne précise pas qu'il faut être affilié à la Fédération (X ou Y) pour passer le diplôme (X, Y ou Z) permettant de professer légalement dans le cadre de l'article 43 de la loi de 1984, il n'y a aucune obligation d'appartenir à quelque fédération que ce soit pour subir les épreuves d'un diplôme prévu par la loi.

Ce qui est vrai pour le Taiji quan l'est pour toutes les disciplines sportives reconnues par le Ministère de la Jeunesse et des sports. Or toutes les fédérations, sans exception, mènent une vaste campagne d'intoxication à l'égard des pratiquants des disciplines concernées. Contre cela nous nous battons depuis des décennies et pour défendre le Taiji quan nous luttons depuis octobre 1986 puisque, à cette époque nous savions déjà que le taiji quan ne manquerait pas de passer dans le crible de la reconnaissance ministérielle et de toutes ses conséquences. Nous ne sommes pas contre les diplômes ni contre les formations (à cette époque nous avons demandé à nos assistants de passer les épreuves du Tronc Commun du BEES, plus tard, cela leur a valu une tranquillité administrative lors d'un contrôle de la Jeunesse et des Sports), au contraire, ce que nous désirons c'est la pleine liberté de

pouvoir nous présenter à ces diplômes, c'est que toutes les structures de formations aient un droit d'existence et que l'obligation d'un diplôme ne soit pas l'obligation d'une formation préalable par une seule structure fédérale (nous aurions presque envie de dire "féodale"), ou autre, qui profite d'un embrouillamini pour générer une crainte de l'illégalité ou brandir, à force de publications mensongères, un doigt inquisiteur devant ceux qui auraient la faiblesse de douter.

Il n'y aura pas de trêve dans notre esprit aussi longtemps que ce droit-là sera bafoué. En cette circonstance nous serons plus confucéen que taoïste dussions-nous y perdre une santé pour une paix de l'âme.

Information de dernière minute.

Au journal officiel du 21 novembre 1998 sont publiés le Décret n°98-1050 du 16 novembre 1998 et l'arrêté du 16 novembre 1998 portant sur des modifications du décret n°91-260 du 7 mars 1991 qui porte sur l'organisation du BEES. Le contenu de ces textes ne modifie en rien ce qui a été dit plus haut.

A propos de la Rencontre de l'Amicale à Annecy

Pour ceux qui s'y trouvaient (192 participants) je pense ne pas trahir leur sentiment au sujet de cette dernière Rencontre de l'Amicale à Annecy les 7-8-9 novembre, ce fut simplement super !

Lieu magnifique, entouré de rochers impressionnants, et de cîmes enneigées, grand parc, chambres charmantes, repas très corrects, organisation impeccable, accueil chaleureux et souriant, ambiance détendue et très amicale, pratique répondant aux attentes et envies de chacun (avec certains ateliers aux noms exotiques du genre : «Le gibbon offre ses fruits à la dame de jade», une Assemblée Générale vivante soldée par un renouvellement du conseil d'administration, avec le départ d'un membre haut en couleurs et au grand coeur, l'arrivée d'un nouveau trésor !!, une fête d'enfer avec des danseurs déchaînés tard dans la nuit, et un soleil plus que généreux qui a permis aux 192 participants de rentrer bronzés et le coeur content !
UN GRAND MERCI A L'A.T.C.H.A. !!!

Zouzou

Revue de presse

Thierry LAMBERT

revue de presse

LES TREIZE TRAITÉS DE MAÎTRE CHENG SUR LE T'AI CHI CH'UAN

PROFESSEUR CHENG MAN CH'ING
LE COURRIER DU LIVRE 130F

Le « Maître des Cinq excellences », Zheng Manqing a écrit ce livre en 1947, il n'a été publié qu'en 1950 à Taiwan, en raison des événements politiques en Chine continentale. Il s'agit ici de la traduction française réalisée à partir de la traduction anglaise paru en 1985. Médecin et disciple de la famille Yang, il créa une synthèse (un enchaînement de 37 postures appelé la forme de 37 pas) à partir de la forme de l'école Yang que lui enseigna Yang Chen Fu. Ce livre contient donc tout ce qu'il a appris de son maître agrémenté de ses propres découvertes, tout ceci sous l'éclairage des textes classiques.

Zheng Manqing nous lègue ces treize traités, afin qu'ils puissent comme il le dit : « non seulement contribuer au développement de la force de mon pays, mais aussi faire bénéficier tout le genre humain des bienfaits du T'ai Chi Ch'uan ». Il rejoint ici la préoccupation essentielle de la plupart des maîtres de nos disciplines, et défend avec force la place prépondérante du Tai Ji Quan parmi les arts martiaux

8 EXERCICES SIMPLES DE QI GONG POUR VOTRE SANTE Les huit pièces de brocart

DR YANG JWING-MING
BUDO EDITIONS 78 F

L'intérêt de cet ouvrage n'est pas tant la présentation des huit pièces de brocart (série classique décrite sous d'innombrables versions dans les différents ouvrages consacrés au Qi Gong), mais plutôt la partie théorique de l'ouvrage comprenant un historique du Qi Gong, une définition du Qi, et des conseils sur l'entraînement au Qi Gong. L'auteur a su présenter en termes

simples et clairs, la notion essentielle des techniques internes chinoises, le concept chinois du Qi.

LA REDECOUVERTE DE LA CHINE ANCIENNE

CORINNE DEBAINE-FRANCFORT
DECOUVERTES GALLIMARD 83 F

Les arts de la Chine sont à l'honneur dans notre pays, s'il ne vous est pas possible de visiter les deux expositions à Paris consacrées à l'art chinois, l'une au Grand Palais, l'autre au musée Cernushi, il vous reste cet ouvrage sur la Chine ancienne avec de splendides illustrations comme à l'habitude dans cette collection. De l'époque néolithique à la civilisation des Han, l'archéologie a mis à jour de nombreuses pièces, témoins de la civilisation chinoise, dont la célèbre tombe de la marquise de Dai, retrouvée à Mawangdui, ainsi que le mausolée du premier empereur protégé par 6000 guerriers en terre cuite. Déjà sortis dans cette collection : « La cité interdite des fils du ciel », et « Marco Polo et la route de la soie ».

revue de presse

Bulletin de commande

pour matériel et livres

matériel

NCM:.....

Prénom:.....

Adresse complète et lisible:

.....
.....

Tél:

YANGJIA MICHUAN TAIJI QUAN

Tome1-Le mouvement par l'image: 420F x ... =

Tome2-Applications martiales: 500F x ... =

EVENTAILS: 150F x ... =

K7 audio WYN 50F x ... =

Dépliant de l'AYMTQ (à paraître en 1999)

Livre rouge WYN (à paraître en 1999)

Règlements:

O Par chèque ci-joint à la commande

Pour les résidents en dehors de la France:

O Mandat postal envoyé le:.....à:

AMICALE DU YANGJIA MICHUAN TAIJI QUAN

BP 1425

49014 ANGERS CEDEX 01

Veillez adresser ce bulletin de commande à:

Nathalie VINOUBE

29, Rue Auguste Fonteneau

49000 ANGERS

36

Chemises pour le Tai ji

matériel

Version 1

Plus ou moins longue(à choix) en toile de lin ou de coton, fendue sur les côtés, emmanchures raglan, 2 petits zips pour ouvrir l'encolure, le long des coutures d'emmanchures.

Couleurs à choix, sur demande

FS 90.- à 110.- la pièce

FS 60.- à 70.- dès 10 pièces

Version 2

Mêmes caractéristiques que la précédente, mais le devant est fait de 2 panneaux croisés (sens différents pour hommes et femmes), Ces panneaux peuvent être finis en pointe ou droits.

Couleurs et tissus à choix sur demande

FS 125.- à 140.- pièce

FS 85.- à 100.- dès 10 pièces

Photos noir/ blanc sur demande; tissus: vous m'envoyez un échantillon et je m'efforce de trouver l'équivalent, ou je vous envoie ce que j'ai d'après vos indications, et nous nous mettons d'accord : je vous les fais sur mesure et au fur et à mesure. Il peut y avoir d'autres rabais de quantité en fonction de l'uniformisation des tailles et du prix du tissu !

Tailles S / M / L / XL

Pour le courrier électronique : Claude Cuendet emo@eerv.int.ch

Courrier papier : Marlyse Cuendet, Place du Nord 2, 1005 Lausanne, CH

37

Quelques mots sur le «TUI-SHOU FEMMES»

Lors de la Rencontre de l'Amicale, nous (=Zouzou et Valérie) avons proposé, à la demande de certaines, un atelier qui nous tient à coeur : TUI-SHOU FEMMES.

Pendant les 2 heures de l'atelier, nous avons :

- fait des exercices pratiques
- partagé nos expériences
- beaucoup ri !

Nous avons donc réservé du temps pour pouvoir nous exprimer sur « Qu'est-ce que ça me fait » (de faire du tui-shou).

C'est pendant ce moment de partage que nous avons réalisé comment nous (Zouzou et Valérie) en sommes arrivées à vouloir nous centrer sur la question « femmes et tui-shou ». En fait, depuis des années, nous nous rendons ensemble à des rencontres de taiji qui ont souvent lieu assez loin de la Suisse. Pendant le trajet de l'aller, nous échangeons sur nos vies, mais aussi sur nos attentes/craintes par rapport à la rencontre où nous allons, et pendant le retour, nous discutons sur ce qui s'est passé pendant ces quelques jours de taiji intense.

Et nous nous sommes vues évoluer, nous avons vu nos craintes par rapport au tui-shou se transformer, et lentement se dégonfler. Et nous avons fait l'hypothèse que nous n'étions pas des exceptions.

L'hypothèse s'est vérifiée et confirmée lors de ces deux ateliers (nous avons dû en réorganiser un autre le lendemain) : beaucoup de femmes partagent les mêmes sentiments par rapport au tui-shou, nous n'avions donc pas rêvé ! Pendant la Rencontre de l'Amicale, nous avons eu de multiples occasions d'échanger à ce sujet, suite aux 2 ateliers ou lors de discussions nocturnes enflammées, avec des femmes et des hommes.

Certaines ont exprimé qu'elles n'éprouvent pas ce genre de sentiment, de difficulté, dans le tui-shou et qu'un tel atelier ne les intéresse pas; certains ont exprimé leurs sentiments et réflexions parfois si proches des nôtres, et si différents compte-tenu qu'ils sont des hommes !

Tout ça pour dire que ce sujet et ces réflexions, suite à diverses expériences, sont riches et loin d'être aboutis !

Alors, afin de faire encore quelques pas dans la pratique du TUI-SHOU, nous vous convions, Mesdames, à partager avec nous un week-end résidentiel à Genève.

«TUI-SHOU FEMME » 6-7 février 1999
à Genève organisé par A.P.R.E.T.

Renseignements chez :

Valérie Oppel, 39 rue de la Servette, 1202 Genève, 0041 22 733 08
Zouzou Vallotton, Route de Chiètres, 1880 Bex, 0041 24 463 45 04

Avis à tous les membres du Collège des enseignants !

Si vous n'êtes pas venus aux rencontres de l'Amicale, vous ne savez pas (à moins qu'on vous l'ait dit) que pendant les stages de Maître Wang cet été, une journée sera consacrée au Collège des enseignants.

«Teachers'day»
aura lieu le
25 juillet 1999, à Angers

Nous espérons que les enseignants viendront nombreux pour recevoir les messages de Maître Wang, concernant autant le taiji en général, notre style, l'enseignement, l'avenir de notre école, le Collège... Vous pourrez aussi lui poser des questions (pour cela, les amener à la rencontre des 27-28 mars à Paris, ou me les faire parvenir par écrit avant cette date).

Le programme de cette journée est en train d'être discuté avec Maître Wang au moment où j'écris ces lignes; mais quand vous les lirez, ces lignes, le programme sera établi ! Pour le connaître, téléphonez-moi : 0041 22 733 08 36. Pour vous inscrire à cette journée, contactez « WYN 98 », dont les coordonnées figurent dans ce bulletin.

Valérie Oppel
(nouvelle secrétaire du Collège)
39 rue de la Servette
CH - 1202 Genève

L'association de Tai ji quan invite... de CAEN

stages/rencontres

Jean-Luc Perot

pour un travail énergétique sur le thème de L'ARBRE les 13-14 mars 1999.
Participation 200 ff pour les 2 jours
Possibilités de loger chez les membres de l'Association.
Renseignements – Solange Groult-Chabert 02 31 96 05 96.

à tous les enseignants:

Animation d'un stage de l'Amicale pour récolter des fonds de soutien à la diffusion de notre style à l'étranger.

Le C.A. propose à tous les enseignants désireux de participer à ce projet de faire connaître au président la matière qu'ils aimeraient présenter lors de ce stage et éventuellement la personne avec qui ils aimeraient partager / préparer ce travail.

Ce seraient l'occasion pour eux de se faire connaître devant un auditoire plus large et renouvelé de pratiquants de notre style et de partager leur réflexion et leur travail avec un enseignant de leur choix.

Ils seraient remboursés des frais de logement, déplacement et pourraient dès lors bénéficier d'un soutien pour porter leur enseignement à l'étranger.

Ce serait l'occasion pour les participants de rencontrer d'autres sensibilités sur le même thème, de partager leurs questions et leurs réflexions, de faire connaître leurs besoins ou leurs envies pour apprendre et approfondir les différents aspects de notre style riche et varié.

Reste à convenir d'une date et d'un lieu (ou de plusieurs dates et lieux) mais rien ne peut commencer avant que vous ne vous fassiez connaître.

Nous attendons vos projets avec enthousiasme.

Votre calendrier...

Voici les informations de stages parvenues le 30 novembre 98.

A coté du nom de l'organisateur figure le numéro de téléphone utile pour obtenir de plus amples renseignements.

APRET 00 41 24 463 45 04

9 janvier Thèmes et lieux non communiqués

6 mars par Z. Valloton

8 mai

6-7 février Tui shou - Femmes

(Genève) par V. Opper et Z. Valloton

(rens. 00 41 24 463 45 04 ou 00 41 22 733 08 36)

ARAMIS 02 43 72 85 70

23-24 janvier Thèmes non-communicés

25-29 janvier

(Le Mans) par S. Dreyer

23-25 juillet Rencontres Jasnières (contact 02 43 80 86 64)

(Marçon, Sarthe) TJQ, ba gua zhang, xing yi quan

Intervenants multiples

ARCHIPEL 03 88 60 60 19

6-7 février

Ba Gua Zhang : arcs de force et déplacements,

(Strasbourg)

utilité pour les formes et le tui shou

par S. Dreyer

ATCHA 04 50 45 50 31

9-10 janvier

pour chacun de ces stages, thèmes plus détaillés sur demande

6-7 mars

3-4 avril

par H. Mouthon

19-20 juin

(Annecy)

30-31 janvier

Tui shou

(Annecy)

par F. Schosseler

22-24 mai

Epée ancienne + éventail

(Annecy)

par H. Mouthon

calendrier

Breizh Izel TCC 02 98 55 48 93

- 20-21 mars 13 postures, 1er et 2ème duan
(Quimperlé) par C. Eyrolles
13-16 mai 13 postures, 3 duan, éventail, tui shou
(Pont Croix) par S. Metzlé et C. Eyrolles

Cercle Francilien de TCC 01 69 34 67 64

- 17 janvier Programme détaillé sur demande
7 février Stages organisés avec l'Union Sportive Municipale de Viroflay
(section TCC)
14 mars
11 avril
13 juin
(Viroflay) par C. Eyrolles

Club de Tai Chi Chuan de Versailles 01 39 02 36 58

- 31 janvier Epée ancienne (m) + éventail (am)
21 février Epée ancienne (m & am)
28 mars Eventail (m & am)
18 avril Epée ancienne (m & am)
20 juin Révision (m & am) : épée ancienne et éventail
(Versailles) par S. Metzlé
17 janvier Perfectionnement de la forme
14 mars (dimanche 9h30 à 11h30)
9 mai
(Versailles) par S. Metzlé
14 février Travail à deux (tui shou et yong fa)
11 avril (dimanche 9h30 à 11h30)
13 juin
(Versailles) par S. Metzlé

Ecole de la Montagne Dorée 024/471 47 82

- 10 janvier 13 postures et applications
7 février Eventail
14 mars 1er duan et applications
11 avril Nei gong, méditation
2 mai 2ème duan et applications
16 mai 13 postures et applications
6 juin Eventail
4 juillet Nei gong, méditation
(Monthey) de 9h00 à 12h00
par J. Pinto
9 mai Application du YJMTJQ à la self-défense
(Monthey) par J. Pinto

La Main Franche 081 74 24 94

- 23-24 janvier bâton long
(Namur) par J.L. Pérot
13-14 février Ba Gua Zhang
(Namur) par S. Dreyer
27 février 1er duan
(Namur) par J.L. Pérot
20-21 mars 2ème duan
(Namur) par J.L. Pérot
24-25 avril De la poussée à la frappe
(Namur)
20 juin journée de fin d'année

Souffle-Mouv. et Arts Chinois Traditionnels 02 99 42 30 53

- 13-16 mai Stage de printemps
1er et 2ème duan, shi san shi, tui shou, éventail
(Ile de Berder) par C. Bernapel et C. Lephy

Tai Chi Centre de Montpellier 04 67 86 27 80

- 23 janvier Programme à la carte
13 mars
8 mai
(Montpellier) par A. Billard

Important !!!

La date limite pour l'envoi de vos programmes suivants est fixée au
15 avril.

Adresse : F. Schosseler, 17 rue Vauban, 67000 Strasbourg.

Toutes vos suggestions et critiques concernant l'organisation et la présentation de cette rubrique sont les bienvenues...

Cotisations

cotisations

Adhésions individuelles:

. Vous n'êtes pas responsable d'un groupe et vous désirez adhérer à l'Amicale et recevoir le bulletin à domicile (si vous êtes membre d'une association adhérente voir abonnement), alors le tarif est de 150F.

. Vous êtes responsable d'un groupe! Dans ce cas nous vous encourageons à adhérer vos élèves selon les modalités de l'adhésion collective.

Adhésions collectives (l'abonnement au bulletin est automatique:

. Vous êtes responsable d'un groupement (associatif ou non) et vous souhaitez l'affilier à l'Amicale deux éventualités se présentent à vous:

1- Votre groupe est inférieur à 15 personnes vous réglez la somme de 300FF;

2- Votre groupe est supérieur à 15 personnes vous multipliez le nombre de personnes par 20F pour établir le montant de votre règlement;

Abonnement au bulletin:

1. Vous appartenez à un groupement adhérent et vous désirez recevoir le bulletin personnellement le coût annuel est de 120F.

2. Vous n'êtes pas membre de l'Amicale le coût de l'abonnement annuel est de 150FF.

Un moyen simple de vous souvenir de vos derniers versements... Conservez cette partie dans votre documentation.

Vous avez versé en

1992-93

1993-94

1994-95

1995-96

1996-97

La somme de

le:

LE PROCHAIN APPEL DE COTISATIONS AURA LIEU LE 30 SEPTEMBRE 1999 (pour complément du 1er versement)

COTISATIONS 98-99: 1er Appel

(Exercice du 1er novembre 98 au 31 octobre 99)

à retourner au Trésorier

Je soussigné

Nom:.....

Prénom:.....

Adresse:.....

.....

.....

.....

Tél:.....Fax:.....

désire adhérer à l'Amicale du Yangjia Michuan Taiji Chuan à titre individuel et joins un chèque de 150FF à l'ordre de l'Amicale.

désire adhérer notre Association:

Nom de l'Association:.....

.....

Adresse:.....

.....

.....

.....

Tél:.....Fax:.....

O je joins un chèque de 300FF car le nombre d'adhérents est inférieur ou égal à 15,

ou

O je joins un chèque de 20FF x..... (nombre d'adhérents si supérieur à 15) soit de:.....FF libellé à l'ordre de l'Amicale.

Désire m'abonner au bulletin, je joins un chèque de.....FF

Fait le

Signature

à

Vous êtes nouvel adhérent

Vous renouvelez votre adhésion

cotisations

Vérifiez bien vos versements et indiquez une erreur éventuelle.

LE BULLETIN D'ADHESION EST A ADRESSER A

AMICALE DU YANGJIA MICHUAN

Françoise ANGRAND -trésorière

BP 1425

49014 ANGERS CEDEX 01

Tél: 02 41 78 84 65

Tous vos règlements d'adhésion doivent être adressés à l'adresse ci-dessus.

Les réclamations concernant le bulletin sont à faire auprès du trésorier qui gère le listing des envois.

Votre calendrier des stages est à adresser à notre Secrétaire: SCHOSSELER
François - 17, rue Vauban - 67000 STRASBOURG.

COTISATIONS 98-99: 1er Appel

Vous avez vers en

1992-93

1993-94

1994-95

1995-96

1996-97

La somme de _____ le:

U n mot de la trésorière

Françoise Angrand

Gérer des comptes, cela ne consiste pas seulement à aligner des chiffres et à saisir des données, en restant enfermé dans son bureau. Gérer une trésorerie comme celle de l'Amicale, c'est aussi gérer toute une organisation, des individus, des groupes. Cela signifie relier toutes les parties d'un tout pour que ce tout fonctionne dans la meilleure harmonie possible. Il faut à la fois tenir compte des personnalités de chacun, mais aussi savoir imposer un minimum de discipline pour que tout marche bien.

Ce rôle, pas vraiment facile à assumer, a été tenu pendant plus de dix ans par Claudy Jeanmougin. Avec rigueur, et avant tout avec une grande compétence, tant dans le domaine des chiffres que dans les relations humaines. Oh bien sûr, ses coups de gueule auront marqué plus d'un adhérent durant ces dernières années, mais au fond, je crois que tout le monde était bien conscient que l'Amicale n'aurait pas pu fonctionner sans cette intransigeance qui réclamait ces périodiques rappels à l'ordre.

La crédibilité d'une structure comme l'Amicale, face à toutes les autres structures qui se mettent en place pour tirer les couvertures à elles, passe d'abord par le sérieux de sa gestion et ses priorités morales. Claudy a su faire en sorte que l'Amicale n'ait à rougir de rien concernant ces deux facteurs.

En reprenant le flambeau, je suis consciente de deux choses essentielles: la première, c'est que Claudy me lègue un travail irréprochable, une organisation rigoureuse qui me facilite d'ores et déjà la tâche. J'ai appris à travailler en sa compagnie ces dernières années, et j'ai à présent le devoir de faire honneur à cette formation que j'ai reçue de lui en essayant de respecter les règles de conduite qui m'ont été enseignées. La deuxième, c'est qu'il va me falloir certainement un certain temps pour trouver ma vitesse de croisière, pour tenir ce rôle de gestionnaire avec autant de rigueur que mon prédécesseur sans renier les différences qui font que je suis moi et non lui.

Mais dès que j'aurai pris contact et mieux fait connaissance avec les uns et les autres, dès que les uns et les autres auront appris à me connaître, je pense que tout prendra sa place de la meilleure manière possible.

En conclusion, je vous avouerai que je me réjouis de savoir qu'aux prochaines Rencontres de l'Amicale, Claudy aura un temps supplémentaire pour s'amuser et profiter du programme...Parce que ça aussi, il le fait très bien!

Bien que vous ayez reçu mon courrier concernant le changement d'adresse de la Trésorerie de l'Amicale, je rappelle aux oublieux ou à ceux qui n'auraient pas encore pris connaissance du changement, que l'adresse est modifiée depuis le 1er janvier 1999.

AMICALE DU YANGJIA MICHUAN

Trésorière: Françoise ANGRAND

BP 1425

49014 ANGERS CEDEX 01

Tél: 02 41 78 84 65